

Liste des délibération examinées lors du Conseil Municipal du 25 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants :

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 18-11-2024

Présents : Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Francis CHUSSEAU, Nicolas BOUREAU, Laure de Maisonneuve, Roger GOMET, Evelyne DRAPEAU, Sylvie LEBON, Frank RABILLE, Stéphane CHAIGNE, Karine GAZEAU, Christine PASZKO,

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Véronique DESMARICHAUX, Romain TESSIER

Pouvoirs : Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Francis CHUSSEAU

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 21 octobre 2024. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

MARCHES

78-2024 – Marché construction d'une MAM : Avenants pour les pour les lots 5 (menuiseries bois) et 1 (VRD GROS ŒUVRE)

Approuvé à l'unanimité

79 – 2024 – Marché de construction de la mairie : Avenant lot 11 (Electricité)

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTIONS

80 – 2024 – Vote d'une subvention au Comité de Parents d'Elèves de Poiroux

Approuvé à l'unanimité

BUDGET

81 – 2024 – Rectification des restes à réaliser (RAR) et des crédits votés au budget communal et au budget commerce le 22 janvier 2024.

Approuvé à l'unanimité

PERSONNEL

82-2024 - Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée. Lancement de la procédure

Approuvé à l'unanimité

E-COLLECTIVITES

83-2024 – Convention d'adhésion à la « Centrale d'Achats TELECOM » pilotée par le syndicat Informatique E-Collectivités afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Approuvé à l'unanimité

VOIRIE

84-2024 – Demande de stationnement sur la voie publique d'un « Food Truck », sur le parking de la mairie et sur le parking du terrain des sports (sans fourniture d'électricité)

Approuvé à l'unanimité

TARIFS MUNICIPAUX

85 – 2024 – Révision des tarifs du cimetière à compter du 1^{er} janvier 2025

Approuvé à l'unanimité

86 – 2024 – Révision des tarifs de la salle « Le Payré » à compter du 1^{er} janvier 2026

Approuvé à l'unanimité

LE MAIRE

ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE

FRANCIS CHUSSEAU

